



LE PROJET CULTUREL COMMUNAL DE THORIGNE-FOUILLARD

Avril 2012

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Subordonnée à la nature, elle englobe outre l'environnement, les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions, les croyances et les sciences. »

Définition de l'UNESCO.

« L'indiscipline aveugle et de tous les instants fait la force principale des hommes libres. »

« Le grand secret du bonheur sur la terre, c'est de garder des illusions pour tout. »

Alfred Jarry.

Introduction

Une culture commune ne signifie pas qu'elle est homogène, la même pour tous. Cela ne signifie pas non plus qu'elle est banale ou médiocre. Culture commune veut dire que cela concerne le commun des mortels, c'est-à-dire chaque individu, sans oublier le collectif pour la notion de culture partagée.

La culture s'enrichit des différences de chacun à condition que soient organisés des échanges, des débats d'idées, des confrontations de pratiques. Elle ne se limite pas aux frontières communales. Il s'agit donc de cultiver des espaces et des temps de réflexions, d'actions ou d'activités, sans en connaître ou en définir a priori le contenu. L'accueil d'artistes, de chercheurs intéressés peut être le moteur d'une pépinière à idées !

La culture, au sens plus restreint de propositions artistiques ou de spectacles, reste à programmer dans le souci d'une adéquation par rapport à l'attente des publics et par rapport aux autres propositions dans les lieux de la métropole.

Le lien social au cœur du projet

- **La culture et le dynamisme de la vie associative**
 - favorisent le lien social,
 - renforcent l'attractivité des territoires
 - peuvent stimuler leur développement y compris économique.

- **L'objectif prioritaire du projet culturel est**
 - de placer le public local au cœur de la politique culturelle
 - de contribuer ainsi à renforcer l'identité collective de la ville.

- **Le volet culturel de notre projet ambitionne non seulement de donner un « supplément d'âme » mais aussi de contribuer**
 - à l'émergence d'un développement culturel territorial,
 - au décloisonnement entre la culture et les autres domaines d'action publique.

- **Grâce à plusieurs moyens**
 - la richesse de notre tissu associatif
 - la professionnalisation des intervenants,
 - la mobilisation des financements diversifiés
 - la valorisation des atouts locaux (patrimoniaux, artistiques...)
 - l'expression des habitants

Les axes stratégiques du projet

Nous avons retenu de nos diverses rencontres des mots-clés qui ont permis de définir notre projet :

connaissance, curiosité, créativité, citoyenneté

Cela nous a permis de décliner les différents axes du projet permettant de préciser les actions :
rencontrer, partager, s'enrichir, s'ouvrir, découvrir, participer, créer

Axe 1 : Favoriser la rencontre de tous les habitants

- **Favoriser les connexions entre les acteurs des différentes associations culturelles**
 - Organiser des rencontres régulières de présentation des différents projets (communaux et associatifs)
 - Soutenir les événements inter-associatifs (ex:thoréfoléarts)
- **Encourager la diversité culturelle à travers les particularités locales**
 - Développer la collaboration intercommunale et avec Rennes Métropole
 - Soutenir les associations de jumelage et de coopération (Mali, Roumanie, Hongrie et Irlande)
- **Favoriser la participation des habitants**
 - Inciter les habitants, les associations, les écoles à participer sous la forme qu'ils choisissent aux différentes manifestations commémoratives et citoyennes (refus de la misère...)
 - Favoriser la mise en place de projets dans le domaine culturel émanant des associations et des habitants.

Axe 2 : permettre de s'approprier son lieu de vie

- **Favoriser l'intégration des habitants (et notamment les nouveaux)**
 - Accompagner les projets d'urbanisation notamment par l'art et la culture (ex : la rénovation du centre bourg et la sculpture « l'Espoir » de Louis Derbré)
 - Organiser tous les ans une visite de la commune avec les nouveaux arrivants
 - Soutenir l'organisation du forum des associations
- **Sensibiliser à l'histoire locale, au patrimoine local (bâti et environnemental) et à la mémoire des événements qui ont marqué notre commune.**
 - Soutenir les associations et les initiatives dans ce domaine
 - Privilégier la réhabilitation de certains éléments du patrimoine bâti
 - Préserver le patrimoine immatériel local (témoignages...)

Axe 3 : favoriser l'accès de tous à la culture

- **Accompagner et encourager les pratiques amateurs et promouvoir l'éducation artistique.**
 - Mettre à disposition des locaux adaptés aux activités
 - Soutenir l'école de musique intercommunale, notamment à travers la convention
 - Soutenir les associations artistiques (subventions, logistique...)
 - Réfléchir pour faire de la ferme de la Morinais un pôle culturel correspondant aux besoins des associations culturelles

- **Inscrire l'intergénérationnel dans certaines actions culturelles en favorisant la mixité sociale**
 - Organiser un temps fort annuel à dominante culturelle
 - Poursuivre le ciné-génération

- **Valoriser la lecture et le multimédia grâce à la médiathèque**
 - Organiser des lectures dans d'autres lieux que la médiathèque
 - Proposer des animations régulières vers différents publics
 - Organiser un temps fort autour du livre (ex: fête du livre)

- **Développer des actions culturelles en dehors des lieux habituels**
 - Proposer des animations dans les quartiers ou dans la rue
 - Diffuser des spectacles dans d'autres lieux de vie (Ehpad, Adapei,...)
 - Soutenir les animations en faveur de la petite enfance,
 - Soutenir les projets des jeunes et adolescents (ex:fête de la musique)

Axe 4 : Soutenir les artistes professionnels ou amateurs

- **Soutenir la création**
 - Mettre à disposition des locaux et de l'aide logistique
 - Programmer des spectacles
 - Organiser des expositions (photo, peinture, sculpture...)
 - Poursuivre le partenariat avec Au bout du plongeur

- **Valoriser les acteurs de la vie culturelle**
 - Communiquer dans les supports municipaux (manifestations, Ami...)
 - Développer les partenariats dans les manifestations municipales et associatives

- **Soutenir et valoriser l'art de la marionnette**
 - Organiser le festival des arts de la marionnette Manimagine
 - Accueillir en résidence des compagnies de marionnettes (par exemple Malle Théâtre...)
 - Augmenter le fonds marionnettes à la médiathèque

Conclusion

Ce document est un projet de politique générale qui sera accompagné de fiches-actions qui précisera les différentes actions et collaborations. Il est également évolutif et sera révisé régulièrement.

Annexes : Etat des lieux en 2011

Le service municipal Culture

Personnel : équivalent à environ 1,25 poste à temps plein* : 3 agents (Répartition approximative car les 3 agents interviennent également sur l'accueil général ou la communication)

Manifestations organisées en direct : Festival de marionnettes Manimagine (février), Expo photo Photofolie, Fête de la musique, Salon de peinture...

La médiathèque Alfred Jarry (en 2010)

Lecture publique : 22710 documents dont 10836 adultes et 8213 enfants, 2045 CD, 1247 DVD et cédéroms, 20h d'ouverture par semaine, 62085 prêts par an, 2179 lecteurs dont 846 moins de 15 ans.

Ressource documentaire scolaire et groupes : 4588 prêts par an (la majorité pour les écoles), 216 créneaux d'accueil de classes.

Promotion et développement : 55 animations par an.

Espace public numérique : 15h d'ouverture, 69% de -15 ans, utilisation pour Internet à 51%, jeux à 49%

Fonds spécialisé sur l'art de la marionnette : ouverture en 2007, 369 documents en accès libre

Personnel : 5 agents (équivalent à 3,90 postes à temps plein) et des bénévoles en renfort.

La ville et l'art de la marionnette

Historique : En octobre 1991, une convention de développement culturel est signée entre le ministère de la Culture et trois communes de Rennes Métropole dont Thorigné-Fouillard sur l'art de la marionnette avec la Compagnie La Chouette.

En novembre 1993 a lieu la 1ère édition des Journées de la marionnette, mise en place en partenariat avec La Chouette. En février 2003, pour la 10ème édition des Journées de la marionnette, la manifestation devient le festival Manimagine (contraction de "manipulation" et "imaginaire »).

Pourquoi la marionnette ? Il existe un patrimoine marionnettique depuis les années 70 sur la commune avec la création de la compagnie La Chouette par deux thoréfoléens. Depuis, la commune garde la volonté de devenir une référence dans ce domaine artistique.

Les équipements et outils

La médiathèque Alfred Jarry : auditorium de 79 places et foyer, salle d'animation et d'exposition

L'école de musique : salles de cours

L'Eclat (400 places) : salle festive et de spectacle modulable (gradins rétractables) et hall d'exposition

Les Juteauderies : atelier pour la Malle Théâtre (cie de marionnettes) et salle de répétition de 49 places prêtée à des compagnies de marionnettes

Salle Duguesclin de 100 places, salles polyvalentes des groupes scolaires et des Longrais (danses, yoga...)

Le manoir de Tizé : lieu d'accueil d'artistes reconnu d'intérêt communautaire Rennes Métropole mis à disposition de l'association Au bout du plongeoir

La salle du conseil municipal et le hall de la mairie : expositions

La ferme de la Morinais : Atelier artistique, musiques actuelles, salle d'orchestre de l'école de musique

Les associations culturelles et de loisirs

Un tissu associatif diversifié et riche en propositions : environ 1100 adhérents en 2010

Formation à l'éducation artistique, pratique amateur, création professionnelle et rencontre des artistes

La commune propose différents modes de soutien :

- les subventions (14 645 € en 2010 + 59 500 € pour l'AMHV)

- la mise à disposition de lieux pour exercer l'activité (à titre gratuit ou loyer modique)

- l'aide logistique et/ou administrative par les services municipaux

Budget consacré à la culture en 2010 : 396 000 € de dépenses en 2010 et 65 400 € de recettes (essentiellement billetterie, subventions, ventes diverses...)